



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## PEGC et charges d'enseignement

Question écrite n° 56598

### Texte de la question

M. Marc Dumoulin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des corps de professeurs d'enseignement général de collège (PEGC) qui demandent des mesures répondant aux engagements ministériels de 1993 « d'ouvrir des perspectives de carrière identiques à celles des certifiés ». Il semble en effet que ces engagements ne se soient pas concrétisés puisque les PEGC n'ont toujours pas la possibilité d'accéder à l'indice terminal 782 de la classe exceptionnelle des PEGC ou de la hors-classe des certifiés, et cela quel que soit le choix qu'ils ont effectué : demeurer PEGC ou devenir certifié. Dans le cadre d'une réunion de concertation, le 7 novembre 2000, au ministère de l'éducation nationale, les syndicats (SNUipp, SNES et SNEP) ont demandé la mise en extinction de la classe normale des PEGC et chargés d'enseignement d'EPS dans un délai de trois ans, à compter du 1er septembre 2001 ; l'accès effectif à l'indice terminal (782 actuellement) de la classe exceptionnelle des PEGC ou de la hors classe des certifiés ; l'extinction des corps PEGC et CE d'EPS à l'échéance de 2007 et l'assimilation au corps des certifiés afin que soient prises les mesures de péréquation en faveur des retraités. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour assurer le devenir des PEGC et des CE d'EPS.

### Texte de la réponse

La réflexion menée sur le devenir de certains corps de personnels enseignants du second degré, placés en voie d'extinction, dont ceux des professeurs d'enseignement général de collège, est toujours en cours. Dans le cadre de ces travaux, une concertation est actuellement engagée avec les organisations représentatives des personnels afin d'examiner, d'une part, les conditions dans lesquelles sera mise en oeuvre la réforme statutaire des corps d'adjoints ou de chargés d'enseignement et, d'autre part, les améliorations qui pourraient être apportées aux perspectives de carrière des professeurs d'enseignement général de collège et des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Dumoulin](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (2<sup>e</sup> circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56598

**Rubrique :** Enseignement secondaire : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 janvier 2001, page 241

**Réponse publiée le :** 12 février 2001, page 975